

Point d'avancement du Groupe de travail « Mes données, c'est personnel ! »

Point au 21 octobre 2010

- Présentation du projet lors de la réunion Conseil d'Arrondissement- CICA du 21 octobre 2010
- Réponse du Conseil d'Arrondissement-CICA du 21 octobre 2010

Présentation du projet lors de la réunion Conseil d'Arrondissement- CICA du 21 octobre 2010

A la suite d'une question posée en CA-CICA en décembre 2009, il a été décidé de la création d'un groupe de travail au sein du CICA, animé par la Ligue des Droits de l'Homme Paris 10/11 : « Mes données, c'est personnel ! ».

Ce groupe de travail avait pour objectif, en partant de la réflexion et de la pratique des associations du 11ème arrondissement, de proposer des moyens et des actions concrètes permettant aux associations et aux citoyens de disposer de moyens accrus afin de faire valoir leurs droits et de bénéficier d'une plus grande protection de leurs données personnelles sensibles.

Ce groupe de travail a tenu à ce jour trois réunions (3 juin, 29 juin et 16 septembre 2010). La prochaine a lieu le 17 novembre.

Les participants représentent des associations de secteurs d'intervention très divers tels que la santé, les parents d'élèves, l'organisation d'événements culturels, l'aide à l'enfance, le soutien scolaire, le logement, l'aide à l'accès au multimédia. Les participants sont venus avec des préoccupations concernant leur secteur associatif ou personnelles.

A. Les thèmes abordés

Des préoccupations variées ont été évoquées, qui ont permis d'identifier plusieurs thèmes et des pistes d'action :

1- Internet : mieux maîtriser ce qu'il advient de nos données.

Que deviennent les informations livrées sur des sites, des réseaux sociaux, voire dans nos e-mails ? Que faut-il craindre ? Qu'est-ce qui est mémorisé ? Qu'est-ce qui est accessible sans notre consentement ? Quels risques présentent les cookies ? Faut-il répondre aux invitations Facebook ? ... Nous, utilisateurs, sommes sous-informés, sur le plan technologique, mais aussi sur nos droits, et nous nous interrogeons sur l'évolution de la société de surveillance mais aussi de "sous-veillance" possiblement induite.

2- Internet et les jeunes

Les jeunes sont friands des nouvelles technologies de la communication, en particulier des

réseaux sociaux (Facebook, twitter...). Mais ils semblent bien peu conscients des risques qu'ils prennent à exposer des pans entiers de leur vie privée, de leur intimité. Il semble que des enseignants participent à la création de réseaux sociaux avec leurs élèves : quel impact sur les relations enseignant/élève ?

3- Comment sommes-nous protégés ?

Quel est le rôle de la CNIL? Comment nous protège-t-elle ? Est-ce que l'usurpation de l'adresse courriel est un délit ? etc.

4- Le fichage des élèves (Base-élèves et autres fichiers de l'Education nationale)

Quels risques pour nos enfants ? Faut-il s'opposer au fichage des enfants ? Quels sont les fichiers : Base-élèves est le plus connu, mais il y a aussi SCONET (dans le second degré), le fichage des "décrocheurs", le fichage des compétences, etc. Les parents ne sont pas informés. Quelles informations sont recueillies ? A quoi servent-elles ? Qui y accède ? Quels sont les risques de mauvais usage, d'interconnexions ? Quels risques présente le n° d'identification national (INE) ? Quels sont moyens d'action contre un fichage dangereux et/ou inutile ? ...

5- Le fichage administratif : des associations mises à contribution contre leur gré

Des associations reçoivent des demandes de données concernant les personnes à qui elles offrent des services (par ex. de soutien scolaire, d'accès au logement social...) par des organismes administratifs. A quelles fins ? Quels sont les risques pour les personnes ? Quelles sont les interconnexions possibles ? Les associations doivent-elles répondre ? Peuvent-elles s'opposer ?

6- Les fichiers liés à la santé

On assiste au déploiement du Dossier Pharmaceutique et à la finalisation du projet de Dossier Médical Personnel. Ces deux fichiers qui concernent l'ensemble de la population soulèvent de nombreuses questions concernant en particulier la finalité réellement recherchée, la sécurisation des accès et des données, etc.

7- Le fichage commercial

Quels sont les risques de fichage généralisé ? Comment sensibiliser à la nécessité de protéger ses données et de ne peut-être pas toujours céder à la facilité proposée avec le recueil des données ?

8- Le paiement par carte bancaire

De nombreuses interrogations sur les risques liés aux paiements par carte via Internet : comment connaître les sites sécurisés ? Quelles utilisations possibles des données bancaires ? Quelles précautions à prendre pour éviter les utilisations frauduleuses ?

B. Les actions proposées

Les participants ont élaboré de possibles réponses à ces interrogations et besoins de nature diverse, qui supposent de mettre en œuvre une palette de moyens adaptés que l'on peut regrouper sous quatre rubriques :

1. Des ateliers

Il s'agira d'obtenir des réponses auprès de spécialistes (juristes, informaticiens, association de défense des consommateurs...)

Les thèmes évoqués :

- Les cartes de fidélité
- Le paiement en ligne, le secret bancaire et les données personnelles
- Fonctionnement et utilisation des sites web
- La mise en œuvre des droits d'opposition, de rectification, d'effacement
- Le droit à l'image
- L'usurpation de l'identité électronique (ex : adresse courriel)

Les enseignements de ces ateliers pourraient ensuite être diffusés ou accessibles sur un site (celui du CICA ou de la Mairie?).

2. De la formation

Il s'agit de sensibiliser aux précautions à prendre dans l'utilisation des sites (réseaux sociaux, moteurs de recherche, sites marchands) et à la protection de ses données personnelles. En résumé : « comment en profiter sans se faire piéger ? »

Un module pourra être développé et proposé par l'EPN (Espace public numérique) de l'AGECA et être proposé à d'autres EPN (par exemple celui du Picoulet), voire au sein d'établissements scolaires (lycée Dorian, lycée Voltaire..), auprès du Conseil des jeunes du 11^{ème}, etc.

3. Des débats publics

Il s'agit de proposer des moments d'information et de réflexion avec des experts (de la technologie, des aspects juridiques, de la sociologie des TIC).

Exemples de thèmes :

- La préservation des données personnelles (avec des spécialistes, la CNIL)
- Consommation et données personnelles
- Le fichage des enfants, les tentations de mise en œuvre de la biométrie à l'école, la sensibilisation à l'école : avec la Ligue de l'Enseignement ? La FCPE ? Des représentants de syndicats d'enseignants ? Un représentant de l'académie ?...
- L'évolution de la société de l'information, surveillance et sous-veillance

4. Information

Il s'agit de diffuser auprès d'un large public des informations pratiques afin de les aider à mieux maîtriser leurs données personnelles. Il est envisagé :

- Un guide pratique couvrant les principaux aspects (internet, cartes de fidélité, paiement par carte, droits d'opposition, de rectification, d'effacement, etc, précautions à prendre, etc)
- Une affiche à apposer dans des lieux tels que les EPN ou accueillant des personnes venant utiliser l'Internet (en particulier les jeunes, par ex. la MDS)
- Des interventions dans les conseils de quartier (après la réalisation du guide et l'affiche)

Les ateliers, débats et le guide seraient élaborés avec des associations participant au groupe de travail et spécialisées (association de consommateurs tel que « Que Choisir ? », des associations d'usagers, des juristes, etc).

C. Mise en œuvre

Ces différentes actions seraient en particulier concentrées lors d'une « semaine des données personnelles » faisant l'objet d'une campagne de communication préalable (via « Le 11° en mouvement », le site de la Mairie du XI^e, l'affichage associatif) et d'une communication durant la semaine.

Bien évidemment nous avons besoin-que de la Mairie du 11° soit d'accord pour :

- Confirmer son implication dans cette question de la protection des données personnelles
- Participer activement au montage de l'événement proposé

En parallèle, il a été proposé qu'un élu soit particulièrement dédié à la protection des données personnelles : un groupe de travail spécifique comprenant des élus du conseil d'arrondissement devrait définir son rôle.

D. Réponse du Conseil d'Arrondissement du 21 octobre 2010

Lors de ce Conseil d'Arrondissement présidé par Patrick Bloche, le projet a reçu un accord très favorable. La Mairie est d'accord pour soutenir la réalisation de cet événement et également à y contribuer en mettant à sa disposition des moyens matériels (salles, communication).

La proposition d'un élu référent (dédié aux questions de la protection des données personnelles) est à affiner afin de faire des suggestions concrètes. Il convient aussi d'étudier l'appui que pourrait apporter les services techniques de la Mairie en ce domaine.

Prochaine réunion du groupe de travail : mercredi 17 novembre à 19h

Ordre du jour : A la suite de la présentation du projet en Conseil d'Arrondissement le 21 octobre 2010, définir concrètement les travaux à engager pour mettre en œuvre les différentes composantes des actions proposées (ateliers, formations, débats, information)

Lieu : La Maison des associations 8, rue du Général Renault 75011
Métro : Voltaire ou Saint Ambroise (Ligne 9) Bus : 46 (arrêt Chemin Vert), 56 (arrêt Léon Blum) et 69 (arrêt Chemin Vert)